

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
10 ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/01/2024

Réuni le : 29/01/2024

Sous la présidence de : Christophe Briand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Santec , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Activités de plein air et nautiques" (voyage)

L'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves de 2nde 2 et 3 en option EPS (et 3 accompagnateurs).

- elle se déroulera du 4 au 7 juin 2024,

- la participation financière des familles est de 235,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

SÉJOUR ASSOCIATION SPORTIVE

BUDGET PRÉVISIONNEL " SÉJOUR A SANTEC – OPTION EPS " du Mardi 4 juin au Vendredi 7 juin 2024 , exprimé en euros

31 élèves + 3 accompagnateurs

Dépenses		Recettes		
Transport (train + car)	674,00	Familles (31)	7 285,00	235,00 coût par élève
Hébergement restauration	7 316,00	DGFL (3)	705,00	
TOTAL	7 990,00	TOTAL	7 990,00	

mise à jour du 11/01/24

BIEN_20232024_29_0352686E_240131180843

0350063D

ACADEMIE DE RENNES

RECTORAT ACADEMIE DE RENNES

96 RUE D'ANTRAIN

35705 RENNES CEDEX 7

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires "Activités de plein

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI-0352686E

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 29

Année scolaire : 2023-2024

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :